

Numéro 484 | Mardi 29 septembre 2026



Retraite progressive : allégez votre fin de carrière

Réduire votre temps de travail tout en percevant une partie de votre pension, c'est possible grâce à la retraite progressive. Accessible dès 60 ans pour les salariés, fonctionnaires et indépendants, ce dispositif vous permet de préparer votre départ tout en continuant d'acquérir des droits. Découvrez les conditions d'accès et les démarches à suivre.

Découvrir le dispositif



Assurance habitation : maîtrisez vos droits et cotisations

Face à l'évolution des tarifs et des risques climatiques, bien choisir votre assurance habitation est essentiel pour préserver votre budget. Modalités de résiliation, règles d'indemnisation et nouvelles protections applicables depuis juin : faites le point pour vérifier votre niveau de couverture et ajuster votre contrat.

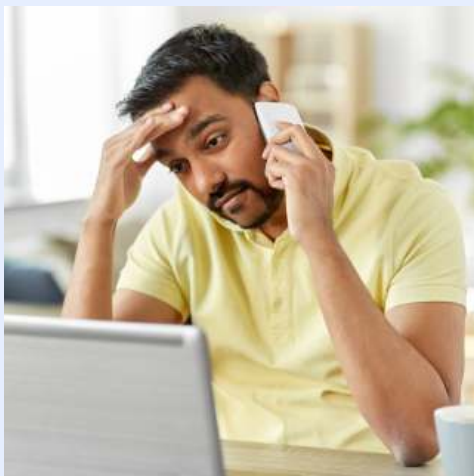
Faire le point sur mon contrat



Alternance : contrats, rémunérations et aides financières

Concilier études et expérience professionnelle vous permet de gagner en autonomie financière. Pour bien préparer votre parcours, faites le point sur les différents contrats possibles, les barèmes de salaire, les aides disponibles et les règles fiscales liées à vos revenus.

Consulter le guide pratique



Arnaques au CPF : protégez vos droits à la formation

Appels insistants, promesses de cadeaux ou usurpation d'identité : les tentatives de fraude au Compte personnel de formation (CPF) sont fréquentes. Alors que le démarchage téléphonique est désormais interdit, adoptez les bons réflexes pour sécuriser vos identifiants et découvrez la marche à suivre en cas d'escroquerie.

[Sécuriser mon compte CPF](#)



Financé en partie par votre employeur, **le titre-restaurant** vous aide à couvrir vos frais de repas quotidiens dans la limite de **25 € par jour**. Alors que l'achat de tous les produits alimentaires en magasin reste autorisé jusqu'au 31 décembre, découvrez vos droits, les règles d'utilisation et les **évolutions à venir**.

[Tout savoir sur les titres-restaurant](#)

Prochain numéro le **mardi 6 octobre** 2026

Pour améliorer la qualité de nos lettres d'information, nous mesurons l'ouverture et les clics sur nos liens. Conformément aux recommandations de la CNIL, vous pouvez refuser ce suivi à tout moment : vos lettres d'information continueront à vous être envoyées normalement.

 [supprimer mon consentement au suivi](#)

[Consulter les numéros précédents](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[M'abonner](#)

[Me désabonner](#)

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour l'exercer, adressez-vous au Sircom, 139 rue de Bercy - Teledoc 536 - 75572 Paris cedex 12 ou [par courriel en cliquant ici](#).